



Accuser de viol sur mineur de moins de 15ans et mois 15ans

Par **toto73**, le **22/12/2009** à **14:59**

Bonjour, je viens sur ce forum pour demander une aide en effet depuis 2006 ma soeur m'accuse de l'avoir violer je n'ai rien fait de cela, je viens d'être mise en examen la juge me dit que je risque de passer en cour d'assise, et dit quel va convoquer ma petite amie, donc mes question sont:

- quand je regarde sur certains site il est dit que la cour d'assise c'est pour les majeur ou il y a la cour d'assise des mineurs lorsque on a plus de 16ans moi j'avais 15ans alor pourquoi me dit elle cela??

- la deuxieme est ce que je peut faire quelque chose pour pas que mon amie soit convoquer et mise au courant? j'ai peur de lui en parler, peur de sa reaction et quelle me croit coupable

- j'ai aussi une 3eme question on ma dit que vu que c'est accusation sont vieille et a ce que j'ai entendu pas un educateur ma soeur ne veut pas que j'aille en prison si je dit que elle dit vrai le juge pourrait ne pas me faire passer devant un tribunal, je n'ai rien fait mais sa fait 3ans que ma soeur m'accuse et de ces histoire j'en ai marre je veut que l'on me laisse faire ma vie, alors est ce que c'est vrai??

merci de vos reponse